

**PÔLITIQUE D'ENCADREMENT
DES INVESTISSEMENTS
AUX ACTIVITES EXPOSÉES
AU CHARBON**

UN ACTEUR ENGAGÉ

La Responsabilité Sociétale est profondément ancrée dans l'ADN de Federal Finance Gestion en cohérence avec la raison d'être du Groupe Arkea, son actionnaire.

Le Groupe Arkea s'est en effet construit sur un modèle coopératif et collaboratif, ancré dans les territoires avec la volonté d'avoir un impact positif sur le monde. En 2019, la publication de la 'Raison d'Etre' du Groupe a confirmé cette identité. Cette Raison d'être réaffirme la volonté du groupe d'être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux.

Partageant les convictions du groupe Arkéa, Federal Finance Gestion déploie depuis 2000 une politique d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Dans ce cadre Federal Finance Gestion souhaite participer activement à la lutte contre le changement climatique et a ainsi décidé de mettre en place, en cohérence avec les engagements du groupe Arkéa la présente politique relative aux investissements dans des émetteurs exposés au charbon.

Conformément à son engagement de révision annuelle de sa politique, Federal Finance Gestion a décidé d'abaisser les seuils relatifs de sa politique et d'introduire des seuils en valeur absolue. Cette démarche s'inscrit dans l'ambition affichée par Federal Finance Gestion d'une sortie totale du charbon en 2030, en cohérence avec le groupe Arkea.

PERIMETRE DE LA PRESENTE POLITIQUE

La présente politique d'encadrement des activités liées au charbon thermique, qu'il s'agisse d'activités extractives (mines de charbon) ou de production d'énergie à partir de charbon. Elle s'applique à l'ensemble des investissements réalisés par les produits (OPCVM ou FIA) gérés de manière active par Federal Finance Gestion.

Sont ainsi exclus de la présente politique :

- Les fonds à formules et fonds indiciels, les fonds de fonds en gestion d'actif,
- Les fonds et mandats dédiés pour lesquels les contraintes sont décidées par nos clients. Dans ce cas, Federal Finance Gestion proposera à ses clients d'adopter les principes appliqués par la présente politique.

PRINCIPES D'ENCADREMENT

A compter du 1^{er} janvier 2021 sur l'ensemble du périmètre décrit précédemment, Federal Finance Gestion s'interdit les nouveaux investissements dans les entreprises

- qui réalisent plus de 10 % de leur chiffre d'affaires dans le charbon (mines et centrales) ou
- qui produisent plus de 10 % de leur énergie à partir de charbon
- qui ont une production de charbon physique > 10m tonnes
- qui ont des capacités installées de production d'électricité > 5 GWh
- qui réalisent des dépenses d'investissement dans l'extraction de charbon
- qui ont des plans d'expansion de leurs capacités de production d'énergie à partir du charbon sur les 5 prochaines années.

Les actions en portefeuille émises par des sociétés dépassant les seuils ci-dessus seront cédées avant fin juin 2021.

Les obligations en portefeuille émises par des sociétés dépassant les seuils ci-dessus seront gérées de façon extinctive et les opérations sur obligations émises par des sociétés ne dépassant pas ces seuils mais ayant une activité dans le charbon thermique, aussi petite soit-elle, seront autorisées sous réserve que les maturités ne dépassent pas 2030.

Dans l'objectif d'atteindre une sortie totale en 2030, de nouveaux investissements sur des sociétés ne dépassant pas les critères ci-dessus, sur des maturités au-delà de 2030, pourront être exceptionnellement réalisés sur présentation d'un dossier argumenté, permettant une assurance raisonnable d'un plan de désengagement du charbon de l'acteur à horizon 2030.

Afin de pouvoir mesurer cette exposition, Federal Finance Gestion a décidé de changer de référentiel et de se baser sur les données de S&P Trucost Limited, fournisseur de données retenu dans le cadre d'un appel d'offre sur les données climat.

APPLICATION DES PRINCIPES D'ENCADREMENT

Ces nouveaux principes sont applicables, sur le périmètre décrit précédemment, à compter du 1^{er} janvier 2021 .

Afin de les mettre en application et d'en suivre leur respect, Federal Finance Gestion s'appuie désormais sur les données fournies par S&P Trucost Limited, principal fournisseur de données climat ; Un suivi du bon respect de la politique est réalisé par les services chargés de l'encadrement des risques de Federal Finance Gestion.

VALIDATION DE LA PRESENTE POLITIQUE

Cette mise à jour de la politique a été validée par le Comité de Direction de Federal Finance Gestion.

REVISION DE LA PRESENTE POLITIQUE

Cette politique fera l'objet d'une révision régulière afin de s'inscrire en cohérence avec la trajectoire globale d'investissement et de financement du groupe en matière de prise en compte des enjeux ESG-Climat. Après sa mise en œuvre en septembre 2019, il s'agit ici d'une première révision qui s'inscrit dans l'ambition affichée du groupe Arkéa d'une sortie complète du charbon en 2030.

Dernière mise à jour : le 08/12/2020